

BIODIVERSITÉ SAINT-JEANNET













EDITO

«Connaître pour mieux protéger» :

telle est l'ambition de l'Atlas de la Biodiversité Communale que vous tenez dans vos mains.

Cet atlas, fruit de plusieurs mois de travail, représente bien plus qu'un simple recueil d'informations. Il est le témoin de la richesse naturelle de notre territoire et de notre engagement collectif pour la préserver.

Saint-Jeannet est un écrin de biodiversité qui mérite toute notre attention. Nos paysages, notre faune, notre flore, chaque élément de notre environnement contribue à l'identité de notre commune et au bien-être de ses habitants. En initiant cet atlas, nous avons souhaité rendre visible cette richesse et sensibiliser chacun d'entre vous à l'importance de sa préservation.

À travers ce projet, nous avons déjà lancé plusieurs initiatives concrètes, et nous continuerons à agir avec ambition. Parmi les actions engagées, nous avons mis en place des programmes d'éducation à l'environnement et à la biodiversité, afin de sensibiliser petits et grands à l'importance de notre patrimoine naturel. Nous avons également créé des jardins partagés, des espaces de vie favorisant le lien social et le respect de la nature, et instauré des refuges pour la faune locale.

Je vous invite à le découvrir, à en faire un outil de partage et de réflexion. Ensemble, en prenant conscience de la fragilité de notre biodiversité, nous pourrons agir pour qu'elle continue de prospérer et d'enrichir notre commune pour les générations à venir.

Puissions-nous, grâce à lui, faire de Saint-Jeannet un exemple d'harmonie entre l'homme et la nature.

Julie CharlesMaire de Saint-Jeannet

Photo de 1^{ère} et de 4^{ème} de couverture © JCD'Clic Mise en page et illustrations : U.Schumpp - CEN PACA

LE TERRITOIRE ET SON CONTEXTE

Saint-Jeannet est une commune du moyen-pays des Alpes-Maritimes, proche du littoral méditérannéen, qui s'étend sur 1492 hectares pour 4023 habitants en 2018, avec une zone pastorale de 550 ha et une zone urbanisée de 299 ha. Les zones naturelles et agricoles couvrent 70% du territoire. Saint-Jeannet est bordée par les communes de Bézaudun-les-Alpes au nord, Gattières à l'est, La Gaude au Sud et Vence à l'ouest (qui a réalisé son ABC en 2012). Membre de la Métropole Nice Côte d'Azur (MNCA), son plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) a été approuvé au 25/10/2019. Il intègre la préservation des zones naturelles, des jardins et des espaces boisés, ainsi que la création d'une trame verte et bleue.

Saint-Jeannet est également concernée par différents périmètres de protection et de valorisation du territoire (Natura 2000, Parc naturel régional).

La commune reste cependant soumise à de fortes contraintes d'aménagements avec une urbanisation croissante et le développement des réseaux de voiries, transports, équipements, logistique (aménagement de la plaine du Var).

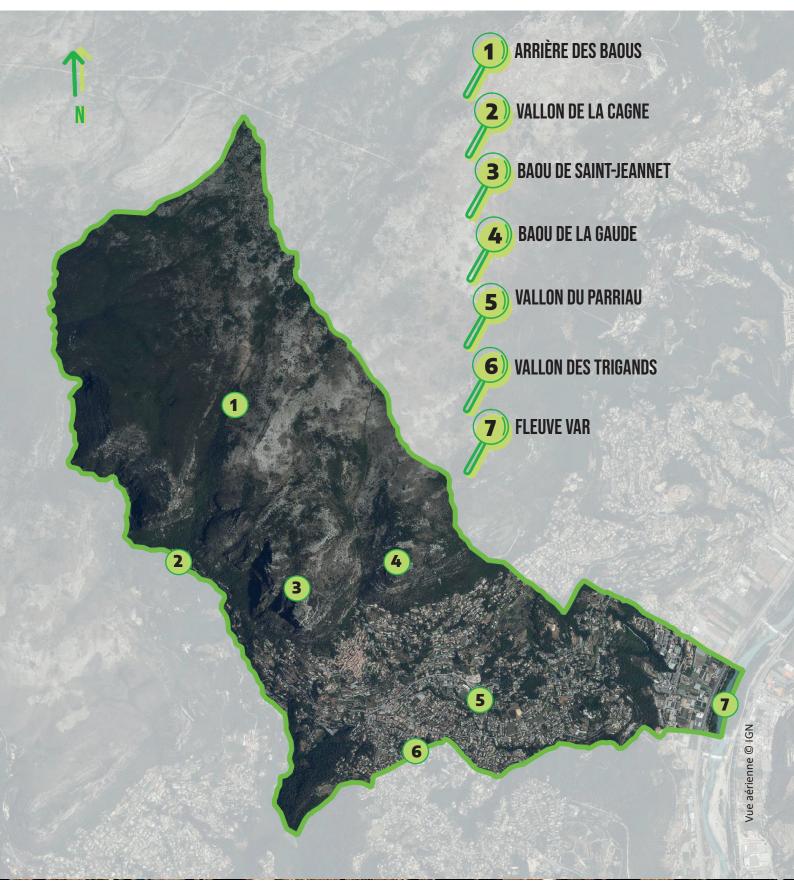
LA MISE EN PLACE D'UN ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Souhaitant protéger et valoriser son patrimoine naturel, la commune de Saint-Jeannet s'est tournée vers l'expertise du Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA) pour porter, ensemble, un projet de préservation à travers la réalisation d'un Atlas de la biodiversité communale (ABC) de 2022 à 2024.

Ce projet d'inventaire de la biodiversité permet notamment de répertorier et de cartographier les enjeux environnementaux du territoire afin de les intégrer dans les démarches d'aménagement et de planification d'urbanisme. Il permet d'impliquer l'ensemble des acteurs d'une commune en faveur de la préservation de son patrimoine naturel : experts naturalistes, élus, agents communaux et riverains.



LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE



© JCD'Clic

LE CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS DE PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est un des 24 Conservatoires d'espaces naturels de France. Créé en 1975 sous statut associatif à but non lucratif, il est agréé au titre de la protection de la nature dans un cadre régional. Il bénéficie également d'un agrément au titre du débat public et d'un agrément Etat-Région, reçu le 6 juin 2014, au titre de l'article L.414-11 du Code de l'environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a pour objectif la conservation des espèces et des espaces naturels remarquables de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Son action s'articule autour de cinq axes majeurs:

CONNAÎTRE

- Réaliser des études scientifiques pour mieux connaître la faune, la flore, les habitats naturels et déterminer les enjeux de conservation.
- Effectuer des inventaires et des suivis écologiques pour évaluer la pertinence des actions mises en œuvre.
- Capitaliser et diffuser les connaissances sur le patrimoine naturel régional.

GÉRER

- Réaliser pour chaque site acquis ou conventionné, un plan de gestion sur plusieurs années, qui définit les enjeux écologiques, les usages et les actions à mettre en œuvre.
- Assurer la gestion de ces espaces naturels : restauration, aménagement, entretien, animation et, si nécessaire, police de l'environnement.

PROTÉGER

 Acquérir, louer des terrains remarquables pour leur biodiversité, passer des conventions avec des propriétaires publics ou privés, afin de garantir la protection des sites à long terme.

VALORISER

 Informer et sensibiliser le public pour l'amener à prendre conscience de la valeur patrimoniale des espèces et de leurs habitats, et de la nécessité de les conserver pour les générations futures.

ACCOMPAGNER

 Proposer à l'Etat et à ses établissements, aux collectivités territoriales et à leurs groupements un accompagnement dans la définition, l'animation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la préservation de la biodiversité et des territoires ruraux.



CHIFFRES CLÉS

116 SITES GÉRÉS

18 647 HA PROTÉGÉS

PLANS NATIONAUX D'ACTION

1 PROGRAMME LIFE

55 SALARIÉS POUR 40 ETP

PARTENAIRES PUBLICS ET PRIVÉS

600 ADHÉRENTS

ÉCOMUSÉE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

ACTIVITÉS NATURE PAR AN







QU'EST-CE-QUE C'EST?

L'Atlas de la biodiversité communale (ABC) est un inventaire des milieux et des espèces sur un territoire donné. Il implique l'ensemble des acteurs d'une commune en faveur de la préservation de son patrimoine naturel.

La réalisation de cet inventaire démarre par une synthèse des connaissances actuelles. Il est alors possible de définir des inventaires à mener en priorité et un calendrier de prospections. Les résultats issus de ce travail sont analysés, ces derniers permettent de cartographier les enjeux de biodiversité à l'échelle du territoire étudié et de les intégrer dans les démarches d'aménagement et de gestion des collectivités.

La mobilisation des citoyens est un élément-clé des ABC. En effet, ces derniers sont invités à participer au travers d'évènements grand public (animations, sorties, conférences, stands...), et à transmettre leurs observations de la faune et de la flore. Cela permet de favoriser le partage des connaissances, la sensibilisation et l'implication volontaire de chacun pour inscrire durablement les actions de préservation du patrimoine naturel dans les plans d'actions définis.

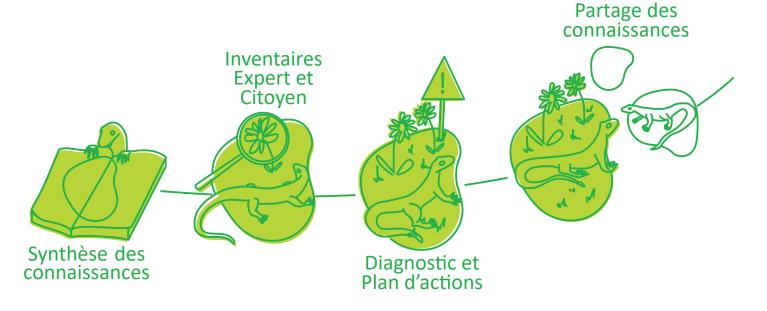


Les missions du CEN PACA dans le cadre de l'ABC :

La réalisation d'inventaires naturalistes sur plusieurs groupes taxonomiques (faune et flore)

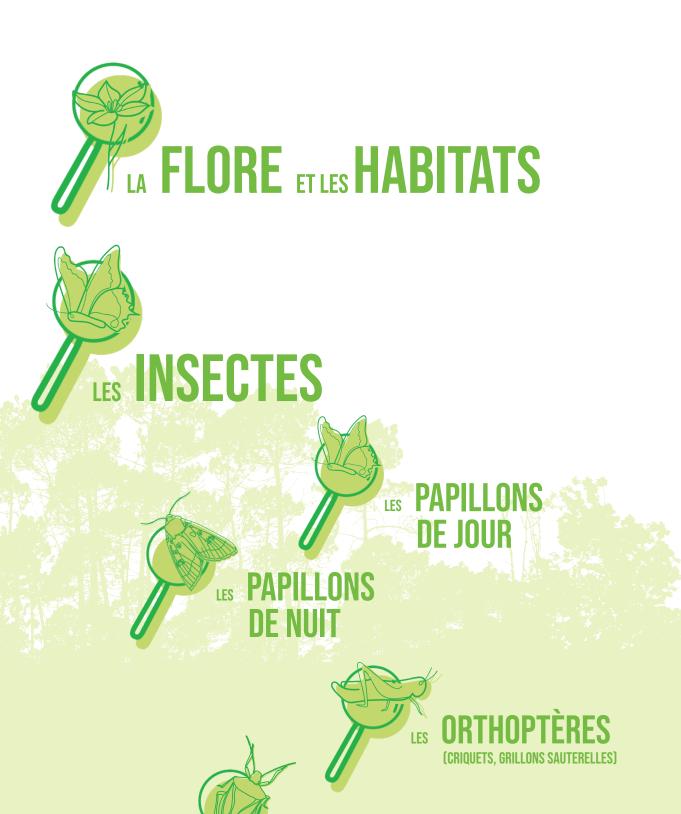
L'information et la sensibilisation à destination des résidents de la commune

La restitution des résultats d'inventaires face aux enjeux de la commune





UN INVENTAIRE SUR QUOI?



DES MILIEUX PASSÉS À LA LOUPE

LE BAOU DE SAINT-JEANNET



LES VALLONS ET COURS D'EAU



LES MILIEUX PASTORAUX



LA NATURE EN VILLE





LES CHIFFRES CLÉS



LA RÉGION PACA ABRITE...

UNE FORTE BIODIVERSITÉ



PRÉSENTS EN FRANCE MÉTROPOLITAINE



PRÉSENTS EN France Métropolitaine

DE GRANDES RESPONSABILITÉS



6,7%

PAPILLONS DE JOUR FT 7YGFNFS

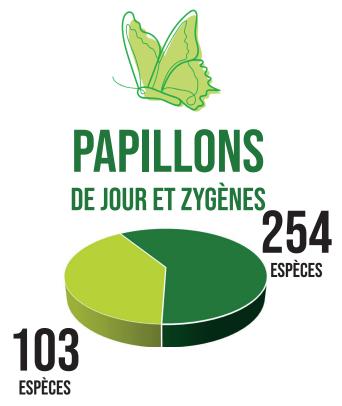
MENACÉS DE DISPARITION OU ÉTEINTS

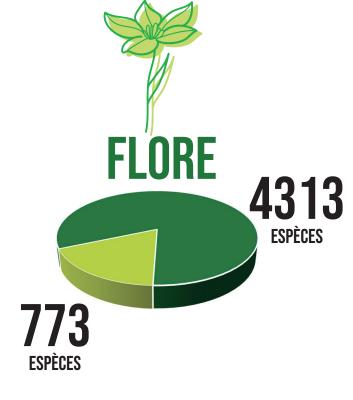


CHIFFRES CLES
Sources:

«Regard sur la nature de PACA» Edition 2021 - ARBE «Listes rouges régionales de PACA» - CEN PACA, CBNMED, CBNA, DREAL PACA

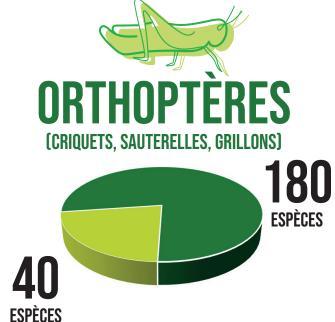
LA BIODIVERSITÉ À SAINT-JEANNET





= SAINT-JEANNET

= RÉGION PACA



550 NOUVELLES ESPÈCES*
OBSERVÉES LORS DE L'ABC

LA MOBILISATION CITOYENNE

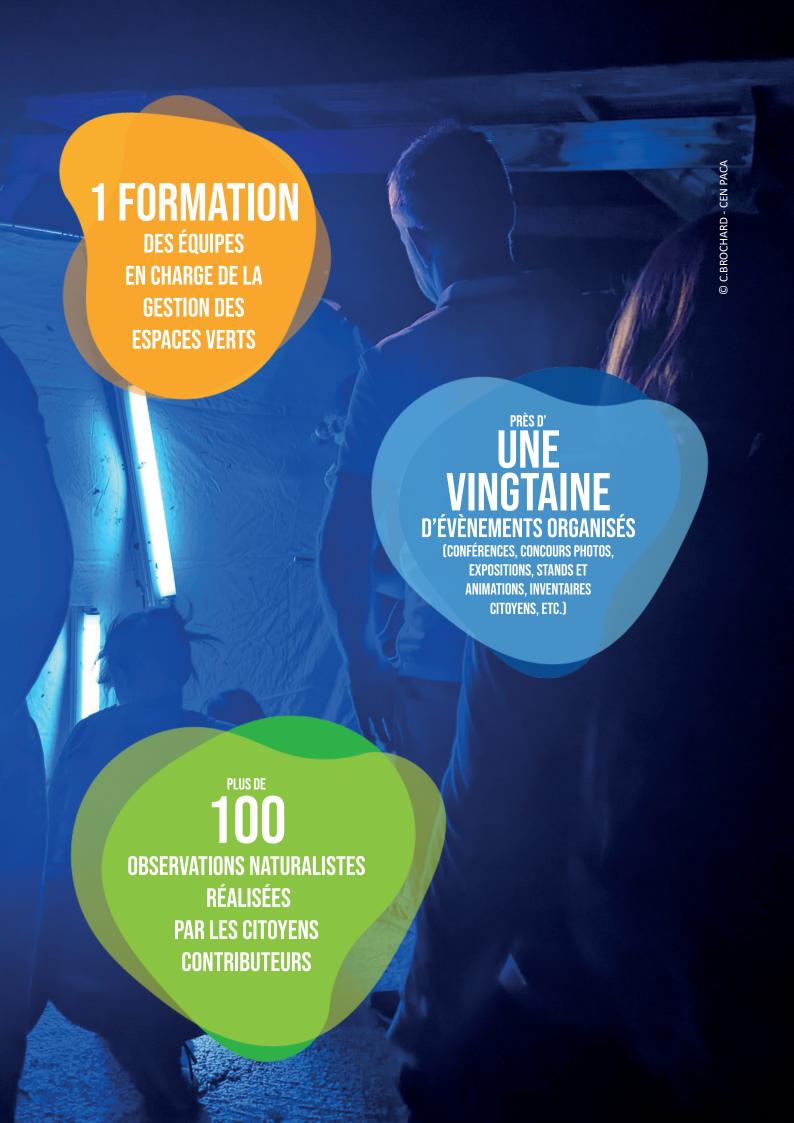
Un des axes de l'ABC consiste à déployer des actions visant l'intégration de l'ensemble des acteurs locaux (citoyens, habitants, élus) dans cette démarche. Les «sciences participatives» sont des outils permettant de solliciter et d'informer le grand public du patrimoine naturel qui l'entoure. Elles donnent l'occasion aux citoyens volontaires de participer à des inventaires naturalistes, de collecter des données, d'apprendre à observer la faune et la flore environnantes. Elles ont pour vocation d'éduquer et de sensibiliser les habitants et les élus de la commune aux enjeux de la biodiversité à travers l'implication citoyenne et la pédagogie par l'action. A proximité directe de leur lieu de vie, les citoyens peuvent découvrir des zones de biodiversité et développer une meilleure compréhension de la fragilité de ces espaces. Les citoyens peuvent ainsi s'impliquer dans leur préservation en devenant acteurs à part entière de cette mission.



Au cours de cet ABC, le CEN PACA a assuré la formation, la coordination et l'encadrement des citoyens bénévoles. Il s'agissait plus concrètement de :

- accompagner les participants sur le terrain et leur transmettre des connaissances
- -mettre à disposition des citoyens des outils de méthodologie et d'identification de la biodiversité communale
- -communiquer des informations et entretenir des échanges entre volontaires et naturalistes







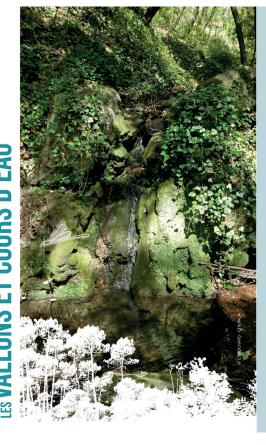


CHAQUE GRAND TYPE DE MILIEU NATUREL ET SEMI-NATUREL EST PRÉSENTÉ AU TRAVERS...

...D'UNE FICHE QUI PROPOSE



LES ESPÈCES
QUI Y VIVENT
(Nom français et nom scientifique)







UN PICTOGRAMME SUR LA PHOTO INDIQUE QUAND LES ESPÈCES SONT :

PROTÉGÉES

MENACÉES



NT





QUASI-MENACÉE

VULNÉRABLE

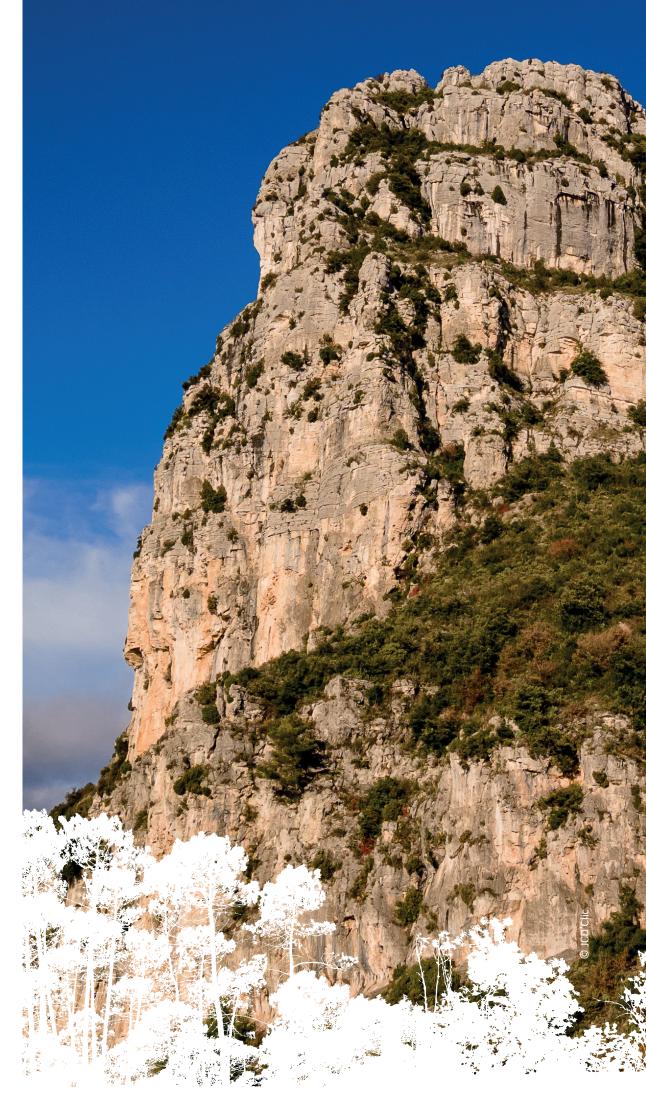
LINDLL LITDRITOL

liste rouge régionale des espèces menacées





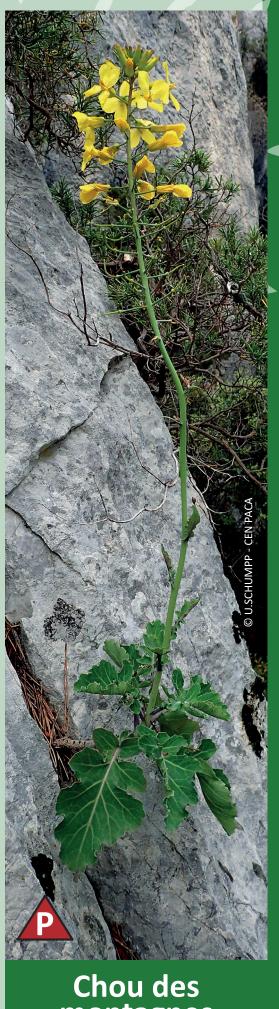
E SAINT-JEANNET





Ibéris à feuilles de Lin Iberis linifolia





Chou des montagnes Brassica montana



SECRETS BOTANIQUES AU CŒUR DU BAOU

Le Baou de Saint-Jeannet est une part importante l'identité paysagère et naturelle de la commune. Si ce lieu est réputé pour les randonnées et autres activités nature, il abrite une flore exceptionnelle qu'il convient de préserver précieusement.

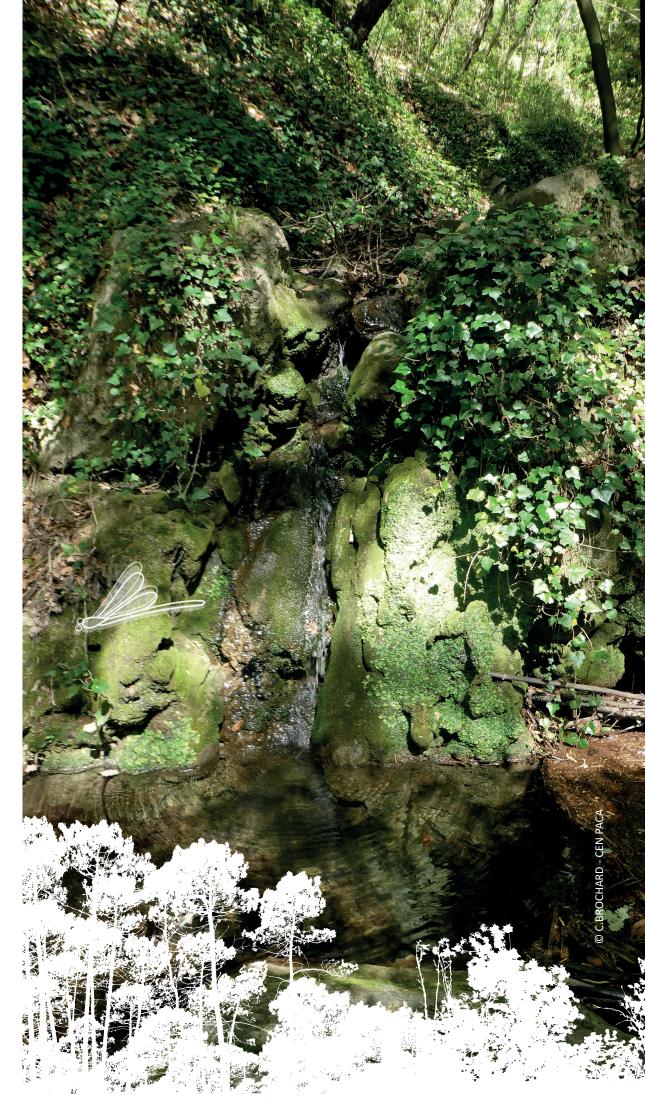
Les pelouses pierreuses et les parois rocheuses peuvent paraitre hostiles à la vie, toutefois un œil averti y voit de véritables petites jardinières naturelles. plantes, véritables Ainsi plusieurs aventurières viennent se loger dans les anfractuosités de la pierre. Parmi elles la Lavatère maritime, Malva subovata, est un buisson dont l'apparence peut faire penser à un hibiscus aux délicates fleurs rose clair. Il est bon de noter que, dans le monde, cette plante ne vit que dans la partie ouest du bassin méditerranéen.

La commune de Saint-Jeannet bénéficie des influences du climat maditerranéen et montagnard, ce phénomène est en grande partie à l'origine de ce patrimoine naturel d'exception. Au printemps il est possible de voir des petites fleurs blanches en forme de clochettes le long des sentiers et des pelouses sèches, il s'agit de la Nivéole de Nice, *Acis nicaeensis*. Cette plante ne vit que dans les Alpes-Maritimes, on dit qu'elle est « endémique des Alpes-Maritimes ». Elle est une bonne image du caractère unique de la flore de la région.

La Nivéole de Nice et la Lavatère maritime sont des espèces protégées, la cueillette (y compris des graines), la destruction, la mutilation l'achat et la vente sont interdits.



LES VALLONS ET COURS D'EAU





Fausse jacinthe d'Italie

Hyacinthoides italica



Consoude bulbeuse Symphytum bulbosum





LA VIE AU BORD DE L'EAU

La commune de Saint-Jeannet est parcourue par plusieurs vallons et par le cours d'eau du Var. Ces entités structurent le paysage et jouent un rôle majeur d'un point de vue fonctionnel en permettant l'évacuation des eaux de pluie par exemple. De plus, il ménagent des zones de refuge et de circulation pour une faune et une flore parfois spécialisée et menacée. La préservation et la restauration de ces milieux naturels revêt une grande importance et doit faire l'objet d'un engagement de tous les acteurs en amont et en aval des axes de circulation de l'eau. Cet article présente deux exemples d'espèces menacées vivant sur la commune.

LE TRIDACTYLE PANACHÉ

Le Tridactyle panaché, *Xya variegata*, est une petit orthoptère (grillons, criquets et sauterelles) entre 5 et 7 mm de long, il est le seul représentant de la famille des *Tridactylidae* en France : les tibias de ses pattes postérieures sont munis de trois prolongements ressemblant à des griffes, d'où son nom de « Tridactyle ».

HABITATS

L'espèce vit principalement dans des milieux sableux ou limoneux, comme les berges de cours d'eau, les gravières, les bords de lacs, et les plages de sable. Il est particulièrement adapté à ces environnements grâce à ses comportements de fouissage, qui lui permettent de creuser des galeries dans le sable humide.

RÉPARTITION ET MENACES

Son aire de répartition en France a considérablement diminué suite aux grands aménagements des cours d'eau au 20e siècle. Aujourd'hui, l'espèce ne subsiste avec certitude que dans un petit quart sudest du pays, où elle est particulièrement recherchée, dans les Alpes-Maritimes, le long du fleuve Var. En raison de ses faibles effectifs, elle est classée « quasi menacée » sur la Liste rouge régionale des orthoptères.



LA CONSOUDE BULBEUSE

Consoude bulbeuse, La Symphtyum bulbosum, est une plante pouvant atteindre une cinquantaine de centimètres de haut. Ses feuilles sont de formes ovales et la plante est couverte de poils. Ses fleurs sont en fome de tubes de couleur jaune-pâle. Elle peut être confondue avec la Consoude tubéreuse, Symphytum tuberosum, dont elle s'en distingue grâce aux fleurs. Des écailles, formant visuellement un petit bec, dépassent du tube sur la Consoude bulbeuse alors qu'elles sont entièrement cachées sur la Consoude tubéreuse.

HABITATS

La Consoude bulbeuse vit dans des lieux plutôt ombragés et frais à proximité des vallons, des canaux et cours d'eau naturels ou non et des milieux boisés.

RÉPARTITION ET MENACES

Actuellement l'espèce occupe le sud de l'Europe du sud de la Turquie à la France

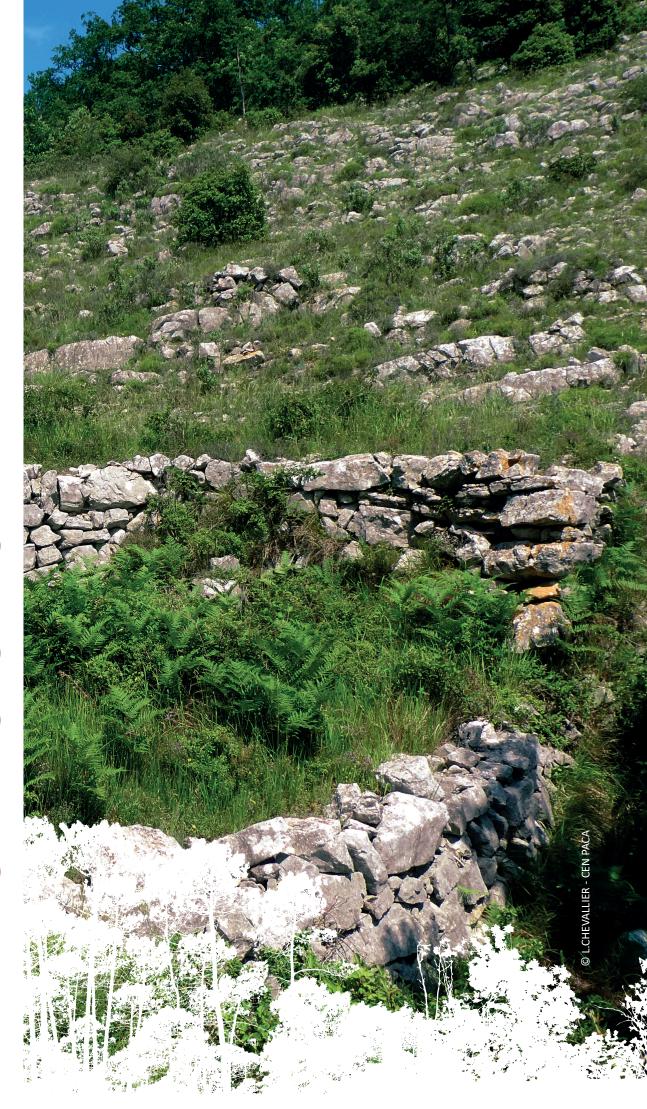
où elle est présente dans les départements du Var, des Alpes-Maritimes et en Corse. La Consoude bulbeuse est principalement menacée par l'artificialisation des berges, l'urbanisation et la destruction de zones humides. Elle entre parfois en concurrence avec d'autre végétaux indigènes comme les Ronces ou les espèces végétales exotiques envahissantes comme l'Ephémère de Rio, *Tradescantia fluminensis*.





La Consoude bulbeuse est une espèce protégée, la cueillette (y compris des graines), la destruction, la mutilation l'achat et la vente sont interdits.

LES MILIEUX PASTORAUX





Hermite Chazara briseis





PASTORALISME ET BIODIVERSITÉ

Les activités pastorales extensives participent activement à la préservation des paysages caractéristiques des arrière-pays des Alpes-Maritimes. En effet, les troupeaux en broutant la végétation entretiennent des zones enherbées rases. La conduite habile des bêtes par le berger aide à maintenir un équilibre le plus naturel possible entre les pelouses, les buissons et les boisements que l'on appelle une mosaïque d'habitats. Ce travail, en plus de fournir une partie de la ressource alimentaire des troupeaux, permet à de nombreuses espèces faune et flore de bénéficier de conditions adaptées pour vivre. C'est ainsi que les grandes étendues situées autour et à l'arrière des Baous deviennent le théâtre d'observations intéressantes et d'associations fascinantes.

L'HERMITE

L'Hermite, Chazara briseis, est un papillon pouvant atteindre une taille d'environ 7cm. Il se caractérise par ses ailes de couleur brun grisâtre, avec des motifs qui lui permettent de se camoufler efficacement dans son environnement rocheux ou herbeux. Cette espèce thermophile recherche des milieux ouverts et secs, tels que les steppes, les prairies rocailleuses, et les coteaux ensoleillés. Sa chenille se

nourrit principalement de graminées, notamment des espèces du genre Stipe, Stipa sp., ou Fétuques, Festuca sp.. Les adultes, visibles de juillet à septembre, effectuent une seule génération par an. Cette espèce est en forte régression presque partout en Europe en raison de la dégradation de son habitat naturel, principalement liée aux changements dans les pratiques agricoles.

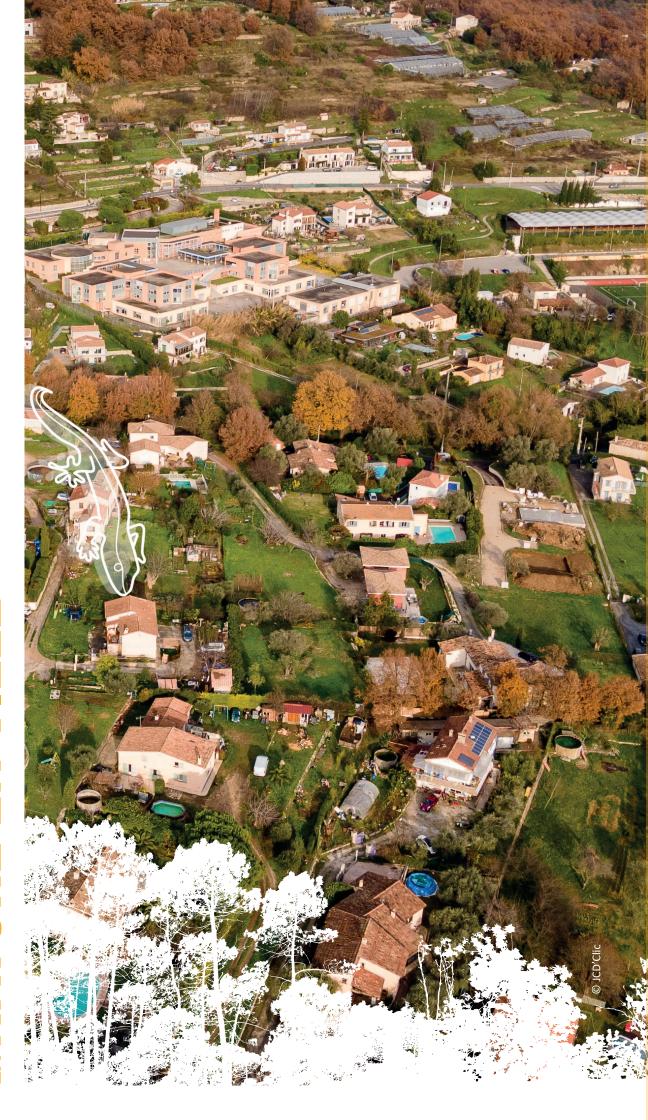


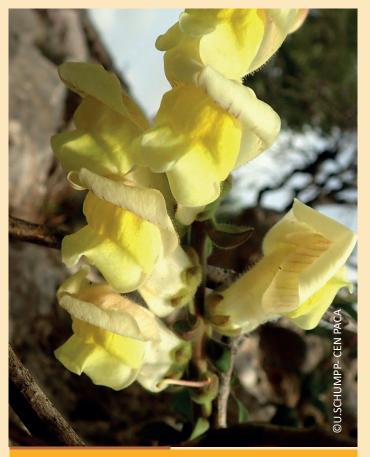
L'AZURÉ DU SERPOLET

L'Azuré du Serpolet, Phengaris arion, est un petit papillon aux reflets gris-bleutés, dont la taille atteint approximativement Ses ailes, lorsqu'elles 3cm. déployées, sont d'un bleu profond, avec des points noirs et une bordure plus foncée. La femelle de cet azuré pond jusqu'à 200 œufs sur des plants de Serpolet, *Thymus* du groupe *serpyllum*, ou d'Origan, Origanum vulgare, toujours à proximité d'une colonie de fourmis du genre Myrmica. Les chenilles se nourrissent des fleurs de la plante-hôte jusqu'à atteindre le troisième stade larvaire, où elles se laissent tomber au sol. Elles émettent alors une odeur spécifique pour attirer les fourmis. Après avoir consommé le miellat produit par la chenille, une fourmi l'emporte dans la fourmilière, où la chenille se nourrit des larves de fourmis jusqu'à son éclosion en papillon.



L'Azuré du Serpolet est une espèce protégée, la capture et le prélèvement de specimens (oeufs, larves, adultes), la destruction, la mutilation, l'achat et la vente sont interdits. Il est intéressant de noter aussi que «les sites de reproduction» et «les aires de repos» de l'espèce sont aussi protégés par la loi.





Muflier à feuilles larges

Antirrhinum latifolium



Cymbalaire des murs
Cymbalaria muralis



Aurore de Provence

Anthocharis euphenioides



LES DÉTAILS DANS LA NATURE

Nous avons souvent un lieu privilégié pour prendre un grand bol d'air. Au cours de ces promenades, il arrive que l'œil soit attiré par de nouveaux éléments comme une petite fleur aux formes inhabituelles. C'est ainsi que l'on découvre de nouveaux détails qui enrichissent la vie de tous les jours. Le coeur du village de Saint Jeannet et ses alentours abritent une nature qui sait révéler certains de ses détails à l'oeil curieux.

QU'EST-CE-QUE C'EST?

Est-il possible de deviner d'où provient le sujet présent sur la photographie de cette page ? Est-ce d'origine animale ou végétale ?

Dans un premier temps il est possible de donner certains indices comme le fait qu'il s'agisse d'un zoom et que le sujet dépasse difficilement le centimètre.

Ensuite, il est courant de croiser son chemin dans les vieux murs en pierres sèches.

Enfin, un des ses noms est connu de la plupart des amoureux du jardinage. Il fait allusion à la partie bucale d'un animal. La réponse se trouve sur la photographie en haut à gauche de la page précédente.

Si la réponse peut étonner, ce sujet illustre bien l'omniprésence de la vie été comme hiver, en pleine nature comme au centre des villages.

Il s'agit du fruit du Muflier ou «Gueule de Loup» à feuilles larges, Antirrhinum latifolium.

Il faut garder à l'esprit que bien que commune, les spécimens sauvages de cette espèce vivent principalement sur la partie ouest du bassin méditerranéen entre la France et l'Italie.



LE MONDE DES ARUMS

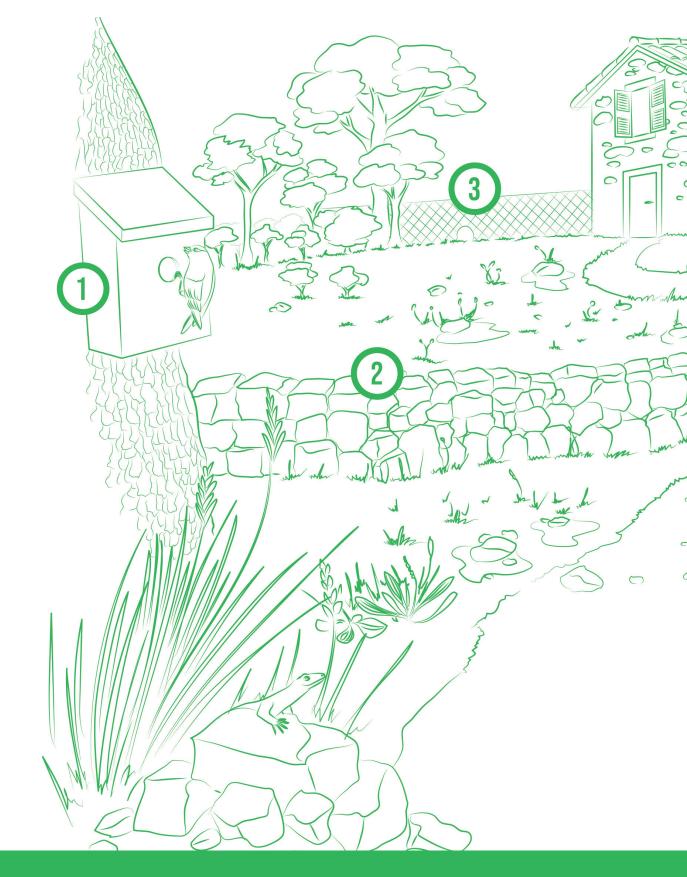
Dans les murets ou au bord des chemins ombragés, il est courant de rencontrer des plantes aux formes intrigantes à l'image de l'Arum d'Italie, Arum italicum. Leur apparence peut évoquer certaines plantes cultivées telles que les Spathyphyllum ou les Anthuriums. En effet l'Arum d'Italie appartient à la même famille : les Aracées.

Les Aracées recèlent de nombreux secrets en particulier en ce qui concerne leurs relations avec les insectes.

Des études montrent que les plantes de cette famille émettent des odeurs attractives pour certains insectes. Si certaines espèces emettent une légère odeur pouvant rapeller le poisson, l'odeur de la fleur de l'Arum d'Italie se rapproche de celle de végétaux en décomposition. De plus chez l'Arum d'Italie, l'épi au centre de la fleur, nommé appendice, produit de la chaleur à la tombée de la nuit (pouvant aller à près de 20°C au dessus de la température ambiante), facilitant la propagation de ses parfums.

Les insectes attirés visitent la plante et passent au travers d'une collerette de «poils» et sont retenus captifs le temps que la plante soit fécondée. Ils pourront ressortir alors de nouveau chargés de pollen pour visiter d'autres Arums.





- J'installe des nichoirs à oiseaux et/ou chauves-souris pour leur offrir un abri si nécessaire (idéalement en bois non poncé, non traité et supportant la pluie, posés à minimum 2 mètres au-dessus du sol et hors de portée des chats et autres prédateurs)
- Si je veux restaurer mes murets, je réutilise les pierres qui le composaient pour créer un nouveau mur en pierres sèches (je ne comble pas les trous)
- Je laisse de petites ouvertures dans mes clôtures pour permettre aux petits animaux de circuler d'un site végétalisé à un autre



- Je minimise les endroits bétonnés / non végétalisés pour permettre au sol de remplir ses fonctions telles que la filtration et la purification de l'eau
- Je laisse des tas de bois mort au sol pour nourrir certains insectes et abriter certains animaux (comme les hérissons)
- Je privilégie les "clôtures végétales" : des haies à la place de murs bétonnés, grillages ou feuillages en plastique
- J'installe un hôtel à insectes pour qu'ils puissent s'abriter s'ils en ont besoin et les observer au plus près

REMERCIEMENTS

La commune de Saint Jeannet tient à remercier tout particulièrement :

L'Office Français de la Biodiversité. En ayant été lauréate de l'appel lancé par l'OFB, la commune a ainsi eu la possibilité de réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale.

Le Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur, et notamment Henri Spini, son Président, Anaïs Syx, Responsable du Pôle Alpes- Maritimes, Margaux Derrien, Responsable remplaçantes du Pôle Alpes- Maritimes, Laurène Chevallier, Cheffe de projet entomologiste, Ugo Schumpp, chargé de mission et botaniste, Ambre Axa chargée de mission zones humides, Lucas Salerno Ambassadeur d'espaces naturels -Service civique et ses adhérents.

Le groupe scolaire de la Ferrage et aux écoles maternelle et élémentaire des Prés. Merci aux enfants, directrices, enseignants et aux équipes du centre de loisirs et des affaires scolaires pour avoir participé aux différents ateliers et moments de sensibilisation.

Les associations locales, et notamment les « Jardins et ruchers des Baous », le « Groupe d'Etudes et Propositions », « SOS Grand Bleu » pour sa

collaboration au concours photos.

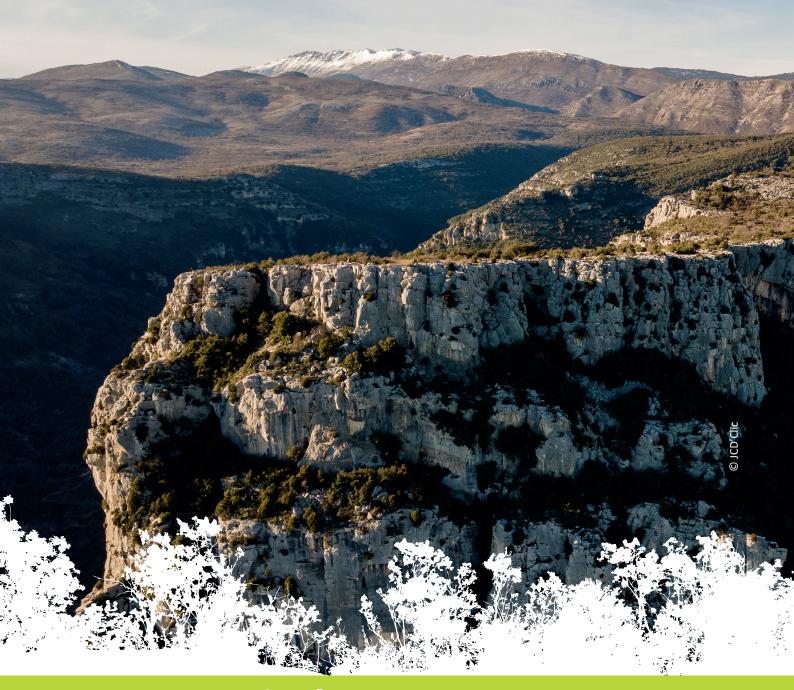
Les services de la commune et en particulier le service développement

durable.

Enfin, les élus du conseil et aux Saint-Jeannois qui ont facilité la réalisation des actions. Vous avez été nombreux à participer aux rencontres, aux ateliers, à l'inventaire et vous avez permis la mise en valeur de l'extraordinaire biodiversité de la Commune.







Pour en savoir plus...

Mairie de Saint-Jeannet
saintjeannet.org
Les Atlas de la Biodiversité Communale
(site de l'Office Français de la Biodiversité)
https://www.ofb.gouv.fr/les-atlas-de-la-biodiversite-communale

...et découvrir le patrimoine naturel de la région

Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur cen-paca.org









